



## Conseil métropolitain du 3 février 2025

« Agir sans relâche pour la solidarité »

Lundi 3 février 2025

### Sommaire

|   |          |
|---|----------|
| <b>RISQUES INDUSTRIELS : UNE INSTANCE DE DIALOGUE CREEE PAR LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE, LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME ET L'ASSOCIATION UPSIDE - BOUCLES DE ROUEN .....</b> | <b>3</b> |
| <b>LA METROPOLE ET LA VILLE DE ROUEN VONT DEPLOYER UN PLAN D'ACTION POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU CANCER EN MILIEU PROFESSIONNEL .....</b>                                | <b>4</b> |
| <b>« MOIS FEMINISTE » : LA METROPOLE SOUTIENT L'ORGANISATION DE NOMBREUX EVENEMENTS FEMINISTES TOUT AU LONG DU MOIS DE MARS .....</b>   | <b>5</b> |
| <b>SOLIDARITE : LA METROPOLE ADOPTE UNE SERIE DE MESURES POUR AMELIORER L'INTEGRATION DES PRIMO-ARRIVANTS.....</b>  | <b>6</b> |
| <b>EN ROUE(N) LIBRE, LE FESTIVAL DES ETUDIANTS, EST DE RETOUR LE 26 AVRIL 2025 !.....</b>   | <b>7</b> |
| <b>LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE S'ENGAGE POUR LE RENFORCEMENT DU FONDS D'AIDE AUX JEUNES .....</b>  | <b>7</b> |
| <b>SOLIDARITE INTERCOMMUNALE : LA METROPOLE ACCOMPAGNE FINANCIEREMENT DES PROJETS PORTES PAR 33 COMMUNES POUR PLUS DE 450 000 EUROS .....</b>                                     | <b>8</b> |

**Conseil métropolitain du 3 février 2025**  
*« Agir sans relâche pour la solidarité »*

La Métropole Rouen Normandie engage ce lundi 3 février 2025 une série de mesures fortes pour la transition social-écologique. Une instance de dialogue sur les risques industriels est créée en lien avec la Préfecture de la Seine-Maritime, et l'association UPSIDE - Boucles de Rouen. La Métropole et la Ville de Rouen vont déployer un plan d'action pour une meilleure prise en compte du cancer en milieu professionnel. Pour le Mois féministe et à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, de nombreux événements seront organisés tout au long du mois de mars, avec un soutien financier de la Métropole. Pour l'amélioration de l'accueil des personnes primo-arrivantes en France, des titres de transports '1 voyage' vont être distribués pour faciliter l'accès aux démarches administratives, et deux projets en faveur d'une meilleure intégration vont être soutenus. En Roue(n) Libre, le festival des étudiants, fera son grand retour pour une deuxième édition le 26 avril 2025, et le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) va être renforcé, notamment pour l'étendre à l'hébergement d'urgence, et répondre aux problématiques d'addictions et de santé mentale. La Métropole va enfin soutenir, via ses dispositifs de solidarité intercommunale, 33 communes pour plus de 450 000 euros dans des projets structurants qu'elles portent.

*Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie : « À l'heure où les désordres du monde fragilisent nos démocraties, nous avons une responsabilité : faire bloc, et maintenir le cap de la transition social-écologique.*

*Sûrement plus qu'ailleurs, nous connaissons l'importance de développer la culture du risque sur notre territoire. Nous créons avec la Préfecture de la Seine-Maritime et l'association UPSIDE - Boucles de Rouen une instance de dialogue sur les risques industriels.*

*La Métropole et la Ville de Rouen vont déployer un plan d'action pour une meilleure prise en compte du cancer en milieu professionnel. Nous souhaitons développer un écosystème bienveillant, et lever - enfin- les tabous sur la maladie.*

*Des actions fortes pour la solidarité sont par ailleurs adoptées : soutien à de nombreux événements dans le cadre du Mois féministe et à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, actions concrètes pour améliorer l'accueil et l'intégration des personnes primo-arrivantes en France, renforcement du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)... En Roue(n) Libre, le nouveau festival des étudiants, fera par ailleurs son grand retour pour une deuxième édition le 26 avril 2025 !*

*Nous soutenons enfin à l'occasion de ce conseil 33 communes pour plus de 450 000 euros dans des projets structurants qu'elles portent : entretien des bâtiments communaux, de l'espace public, acquisition de véhicules électriques, location d'équipements, divers travaux... C'est utile, et c'est concret. Cela vient en soutien des élus et agents des communes, en première ligne des défis du quotidien !*

*On se bat, on ne lâche rien ».*

## Risques industriels : une instance de dialogue créée par la Métropole Rouen Normandie, la Préfecture de la Seine-Maritime et l'association UPSIDE - Boucles de Rouen

Suite à l'incendie de Lubrizol et Normandie Logistique le 26 septembre 2019, une étude sociologique a été menée en 2022 afin de connaître la perception des risques industriels par les citoyens, ainsi que leurs attentes. La création d'une instance de dialogue a été identifiée par cette étude pour permettre un dialogue plus direct entre les citoyens et les industriels notamment. Afin d'approfondir les objectifs et modalités de cette future instance, un groupe de travail composé de plusieurs dizaines de citoyens de la Métropole a été mis en place en 2023 pour préfigurer cette instance. Ce groupe a publié son rapport début 2024 (en ligne sur le site JeParticipe de la Métropole).

A la suite de la réunion de présentation de celui-ci aux parties prenantes - Métropole Rouen Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime et association UPSIDE - Boucles de Rouen - en septembre 2024, la feuille de route suivante, autour de trois grandes thématiques : l'alerte, l'information et la sensibilisation de la population, le suivi sanitaire et environnemental des émissions liées aux activités industrielles et le dialogue direct avec les industriels, a été validée :

- Action 1 - Créer une instance de dialogue mobilisant : un collège de 16 citoyens volontaires, un collège de membres institutionnels permanents (la Métropole Rouen Normandie, la Préfecture de la Seine-Maritime et l'association UPSIDE) et un collège d'experts mobilisés ponctuellement,
- Action 2 - Faire de l'instance de dialogue, un lieu de suivi de l'élaboration des Documents d'Informations Communales sur les Risques Majeurs (DICRIM) et des Plans Communales de Sauvegarde (PCS),
- Action 3 - Organiser des exercices d'évacuation ou de confinement associant la population,
- Action 4 - Travailler avec les industriels pour faire évoluer le dispositif Allo-Industrie,
- Action 5 - Faire de l'instance de dialogue un lieu d'échange sur les retours d'expériences des événements majeurs,
- Action 6 - Identifier des études sanitaires et environnementales avec des partenaires comme l'Université de Rouen et ATMO Normandie,
- Action 7 - Rendre accessible les données et études sur le suivi sanitaire et environnemental,
- Action 8 - Participer aux différentes instances industrielles présentes sur le territoire,
- Action 9 - Echanger avec les industriels du territoire sur les actions préventives mises en œuvre sur leurs sites,
- Action 10 - Créer un numéro de téléphone ou une application permettant aux citoyens de faire remonter les observations de terrain (odeurs, bruits, fumée...).

Les modalités suivantes ont été actées :

- un maximum de 25 personnes lors des réunions plénières,
- un collège de citoyens et des membres institutionnels permanents et ponctuels,
- le collège de citoyens rassemble au maximum 16 citoyens volontaires,
- les membres institutionnels permanents sont : la Métropole Rouen Normandie, la Préfecture de la Seine-Maritime et l'association UPSIDE - Boucles de Rouen,
- les experts mobilisés ponctuellement sont : ATMO Normandie, un ou plusieurs services de l'Etat, l'Université de Rouen Normandie, un ou plusieurs experts indépendants, le SDIS de la Seine-Maritime, une ou plusieurs mairies,

- l'instance de dialogue se réunit 1 fois par trimestre
- une durée d'engagement de 3 ans maximum est fixée pour les membres du collège des citoyens,
- les séances ne sont pas ouvertes au public. Les citoyens non-membres de l'instance peuvent toutefois solliciter les citoyens membres du collège de citoyens, afin que leurs questions ou sujets puissent le cas échéant être traités par l'instance de dialogue. Les comptes rendus des séances sont disponibles sur le site JeParticipe.

### **La Métropole et la Ville de Rouen vont déployer un plan d'action pour une meilleure prise en compte du cancer en milieu professionnel**

Chaque année, des centaines de milliers de Françaises et Français sont diagnostiqués d'un cancer. Cette maladie touche des personnes de plus en plus jeunes, femmes, hommes, de manière chronique.

Les agents publics peuvent être confrontés à la maladie tout comme leurs proches. Les conséquences directes et indirectes de cette maladie sont de plusieurs ordres (relationnel, financier, psychologique, etc.) sur le plan personnel et professionnel.

C'est pourquoi il est souhaité engager une réflexion d'employeurs territoriaux visant à renforcer le soutien de la communauté professionnelle durant la maladie et dans le cadre du retour à l'emploi, pour accompagner ces agents et lutter contre l'isolement.

La Métropole Rouen Normandie, la ville de Rouen et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Rouen, en tant qu'employeurs publics, travaillent actuellement ensemble pour élaborer un plan d'actions pour leurs personnels. Ce dernier s'inscrit dans les engagements mis en œuvre depuis ces deux dernières années au travers d'une politique de santé globale, transversale et volontariste.

Ces engagements prendront la forme d'un plan d'action commun visant à développer un écosystème professionnel bienveillant autour des agents publics confrontés à cette maladie et des agents en situation d'aidants, partager des connaissances et collaborer en réseau institutionnel et associatif sur les pratiques de travail bienveillantes, accompagner et soutenir les agents malades et les aidants.

En appui de ce plan d'action visant à sensibiliser, accompagner et développer des pratiques innovantes autour du cancer au travail, la Métropole Rouen Normandie, la ville de Rouen, le CCAS de la ville de Rouen souhaitent s'inscrire dans un réseau partenarial et pour cela décident :

1) La signature de :

- la charte des 11 engagements « Cancer et travail » portée par l'Institut National du Cancer,
- la charte Cancer@work. Cette association vise notamment à faire évoluer les savoirs et les représentations liés aux cancers et aux maladies chroniques en entreprise et accompagner la création d'un environnement favorable aux personnes touchées par un cancer ou une maladie chronique,
- la convention de partenariat à titre gratuit avec l'association « my cancer network »,

2) L'adhésion à l'association Cancer@work à hauteur de 4 000 euros pour la Métropole Rouen Normandie. La ville de Rouen et le CCAS de Rouen proposent d'adhérer pour un financement de 4 000€. Ce co-financement Métropole Rouen Normandie, ville de Rouen et Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Rouen pour un montant de 8 000€ permet l'adhésion à Cancer@work pour un effectif d'employés allant de 1 500 à 5 000 salariés.

- 3) la création de groupes de travail inter-collectivités,

4) la collaboration avec la ligue contre le cancer afin d'être accompagnés dans la mise en œuvre du plan d'action.

### « Mois féministe » : la Métropole soutient l'organisation de nombreux événements féministes tout au long du mois de mars

Le plan égalité de la Métropole prévoit de programmer des actions autour de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars). Outre les actions portées par la Métropole, il s'agit de promouvoir les initiatives existantes sur le territoire, d'encourager la mobilisation de toutes et tous autour de cette journée (à travers des actions de sensibilisation, conférences, expositions, projections, débats, actions culturelles ou sportives, etc.), et de soutenir tout au long du mois de mars des actions qui s'inscrivent dans le cadre des priorités de notre plan égalité femmes-hommes. La Métropole soutient financièrement les événements suivants.

| Association                | Nom du projet  | Typologie du projet                                    | Subvention |
|----------------------------|--|--|------------|
| ASPTT                      | Le sport donne des Elles                                     | Événements autour du sport                             | 4 000 €    |
| ATELIER LUCIEN             | Nuit créatrice   | Soirée thématique culture et spectacle vivant          | 4 000 €    |
| CAPS                       | Semaine des droits des femmes                                | Actions de sensibilisation et d'information            | 4 000 €    |
| CDOS 76                    | Mois du sport féminin  | Événements autour du sport                             | 2 000 €    |
| CIDFF 76                   | Histoires de filles qui changent le monde                    | Projection-débat                                       | 800 €      |
| CONTINENTS COMEDIENS       | Festival O féminin   | Festival de théâtre amateur                            | 1 200 €    |
| ECOLE DE FOOTBALL ELBEUF   | Sport au féminin, ensemble pour l'égalité                    | Événements autour du sport                             | 2 000 €    |
| ELLES FONT LEUR CINEMA     | Festival « Elles font leur cinéma »                          | Festival de cinéma                                     | 1 200 €    |
| GUIDOLINE                  | La journée Maniv'Elles                                       | Action de sensibilisation et atelier d'auto-réparation | 1 585 €    |
| INSERACTION                | Faire corps  | Actions de sensibilisation et d'information            | 4 000 €    |
| MAISON DES FEMMES CHI ELVR | Stop aux violences sexistes et sexuelles (accessible en LSF) | Action de sensibilisation et d'information             | 2 402 €    |
| NOUS'V'ELLES               | Journée Sangsationnelle                                      | Journée de sensibilisation sur la santé des femmes     | 2 000 €    |
| TOTAL                      |  |  | 29 187 €   |

## Solidarité : la Métropole adopte une série de mesures pour améliorer l'intégration des primo-arrivants

- **La Métropole va distribuer 12 500 titres de transports « 1 voyage » aux associations et à l'OFII pour les déplacements des primo-arrivants, dans le cadre de leurs démarches administratives**

La Métropole s'est engagée avec l'État dans un second Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration le 30 septembre 2024. Ce contrat a pour objectif de faciliter l'intégration des personnes primo-arrivantes sur notre territoire quel que soit le motif d'attribution de leur premier titre de séjour en France (protection internationale, rapprochement familial, santé...). Il a été coproduit avec les associations, des personnes réfugiées et primo-arrivantes et les institutions.

Les personnes primo-arrivantes en France peuvent voyager gratuitement sur le réseau Astuce en bénéficiant du titre CONTACT (297 voyages sur 6 mois) dès qu'elles ont ouvert leurs droits (notamment l'inscription à France Travail). En revanche, elles doivent, dans un premier temps, effectuer les démarches leur permettant d'ouvrir leurs droits sociaux sans avoir de ressources. Les associations locales ou l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) prennent donc en charge comme ils le peuvent l'achat de ces tickets, ce qui pèse dans leur budget (pour mémoire, une grande partie de ces structures travaillent exclusivement avec des bénévoles et vivent des dons).

Il est décidé de distribuer des titres « un voyage » afin que ceux-ci soient remis aux primo-arrivants par des associations et par l'OFII dans le cadre de déplacements justifiés pour l'ouverture de leurs droits (démarche administrative ou accès à un service public comme la CAF, la CPAM, France Travail, le CCAS, le CMS...). Un primo-arrivant réalise en moyenne 5 déplacements justifiés par an pour ouvrir ses droits. En 2023, 1 245 primo-arrivants ont bénéficié d'un Contrat d'Intégration Républicaine sur le territoire métropolitain. Il est donc décidé de remettre au titre de 2025 aux associations et à l'OFII le nombre de titres « 1 voyage » suivant :  $1245 * 5 * 2$ , soit 12 450 titres « 1 voyage » à répartir entre les structures. Le coût en 2025 estimé pour la Métropole s'élèverait à 9 120 € sur une base de coût d'une validation à 0,73 €.

- **La Métropole va soutenir la « Journée mondiale des réfugiés 2025 », proposé par l'association ASPTT**, qui consiste en l'organisation d'un évènement local d'inclusion, à l'occasion de la journée internationale des réfugiés le 20 juin.

Cet évènement co-construit avec la ville de Rouen, les associations et les personnes primo-arrivantes volontaires est destiné au public du CTAI, aux réfugiés, aux bénéficiaires de la protection internationale et à toutes autres personnes, voulant prendre part à une demi-journée multisports et culturelle dans la convivialité et le partage. L'objectif de cette journée est de partager des valeurs d'inclusion, de contribuer à l'intégration et à l'épanouissement des personnes primo-arrivantes de notre territoire et de révéler certaines passions ou certains intérêts pour le sport ou l'art, vecteurs de dialogue interculturel et d'inclusion sociale.

- **La Métropole va soutenir le projet « Pratique et appropriation de la langue », proposé par la MJC d'Elbeuf**, qui consiste principalement en un accompagnement global qui vise à développer la pratique orale et écrite du français, l'intégration des codes sociaux et culturels et à soutenir les participants dans la sortie de la précarité sociale, sanitaire, numérique ou financière.

Des rendez-vous individuels sont mis en place pour évaluer le parcours, les attentes, les besoins et les qualifications des participants. Un passeport insertion individuel, retraçant les diplômes, compétences et participation aux activités de la MJC, est tenu à jour tout au long de leur parcours. Pour soutenir l'autonomie, des initiatives d'aide à la mobilité sont également mises en place, telles que des sorties en transports en commun pour visiter des lieux culturels, éducatifs et de loisirs comme les musées, bibliothèques, centres de formation et événements sportifs.

Pour concrétiser cet engagement, la MJC propose trois actions phares pouvant être intégrées tout au long de l'année : « Bouge ta culture » (un programme combinant des ateliers d'ouverture culturelle et de santé), « Apprenants-formateurs » (adhérents qui transmettent un savoir à d'autres adhérents sous forme d'ateliers) et « L'atelier Causerie » (ateliers de soutien socio-professionnels destinés au public féminin). Le soutien de la Métropole est plus spécifiquement ciblé sur l'action « Bouge ta Culture » qui touche le plus de personnes.

### **En Roue(n) Libre, le festival des étudiants, est de retour le 26 avril 2025 !**

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Métropole Rouen Normandie s'engage pour proposer aux étudiantes et étudiants une offre universitaire riche et variée, ainsi qu'un cadre de vie attractif. Dans la continuité de cette politique, la Métropole a ainsi souhaité organiser un nouveau temps fort, festif et gratuit, à destination de ses étudiants. En partenariat avec la ville de Rouen et les associations étudiantes du territoire, la manifestation En Roue(n) Libre a connu une première édition en 2024. C'est ainsi que le samedi 25 mai dernier, plusieurs centaines d'étudiants se sont réunis dans le centre-ville rive droite et rive gauche de Rouen autour de différentes animations et festivités. Feder Games, village associatif, parade dans la ville ou encore scène musicale ouverte : ces animations ont été l'occasion pour toutes et tous de partager un moment fédérateur et convivial, tout en mettant à l'honneur des portraits de jeunes engagés et inspirants. Forte du succès de cette édition de préfiguration, la Métropole souhaite pérenniser la manifestation. En Roue(n) Libre // 2e édition se tiendra le 26 avril 2025 et concentrera les activités sur trois sites principaux : les jeux et le démarrage de la Parade rive gauche, le village associatif dans la rue Jeanne d'Arc et les temps de rassemblement festifs sur le parvis de la Cathédrale. Parade, course solidaire, Feder Games, pique-nique mais aussi activités ludiques et sportives et pratiques artistiques ponctueront cette journée à destination de la jeunesse étudiante.

Le coût de cet événement est estimé à 50 000 € pour la Métropole.

### **La Métropole Rouen Normandie s'engage pour le renforcement du Fonds d'Aide aux Jeunes**

La Métropole exerce, depuis 2017, la compétence aide aux jeunes en difficulté. Cela consiste notamment en l'attribution d'aides financières à des jeunes de 18 à 24 ans révolus, destinées à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, à leur apporter des secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents. Afin d'exercer cette compétence, un Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) a été créé dans le périmètre de la Métropole.

Avant la crise du Covid, le FAJ était majoritairement mobilisé par les jeunes qui cherchaient à être soutenus dans leur projet d'insertion professionnelle. Depuis la pandémie, le FAJ est majoritairement mobilisé par les jeunes les plus en difficulté, les parcours sont plus longs, la mobilisation de FAJ en urgence a doublé depuis la crise sanitaire pour ne plus retourner au niveau de la mobilisation précédente.



Sur notre territoire, il existe des besoins non satisfaits et relatifs aux jeunes en difficulté pour lesquels le FAJ pourrait se mobiliser dans le cadre du financement des actions collectives. Les domaines concernés sont notamment celui de l'hébergement d'urgence et celui de la santé. La Métropole décide donc d'étendre la mobilisation du FAJ aux actions collectives dans ces domaines. L'objectif est de mettre en synergie des acteurs locaux afin de coconstruire des expérimentations autour notamment des problématiques de l'hébergement d'urgence, de la lutte contre les addictions ou de la santé mentale.

## Solidarité intercommunale : la Métropole accompagne financièrement des projets portés par 33 communes pour plus de 450 000 euros

La Métropole entend jouer pleinement son rôle de solidarité aux côtés des communes en vue de permettre un développement équilibré et harmonieux du territoire. À ce titre, la Métropole participe au financement des projets locaux portés par les communes, via le Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) pour les communes de moins de 4500 habitants et dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes pour l'Investissement Local (FACIL). Ce dernier dispositif, déployé depuis mai 2021, comprend une bonification financière pour les projets intégrant une dimension social-écologique. Les deux dispositifs, le FAA et le FACIL, sont cumulables. Ces investissements se cumulent par ailleurs avec ceux engagés par les co-financeurs du territoire.

### Financements adoptés au titre du FAA et du FACIL

- **Boos**
  - Aménagement du parking de la salle polyvalente (FAA : 32 187,00 €)
  - Entretien espaces verts (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Orival**
  - Remplacement des armoires du restaurant scolaire (FAA : 1 644,00 € / FACIL : 1 644,00 €)
  - Location camion benne - Illumination de Noël (FAA fonctionnement : 2 794,38 €)
- **Sainte-Marguerite-sur-Duclair**
  - Construction d'une salle multi-activités sportives (FAA : 42 997,65 € / FACIL : 136 127,05 €)
  - Entretien des espaces verts (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Houpeville**
  - Mise en conformité électrique de divers bâtiments communaux (FAA : 9 167,29 €)
- **Saint-Martin-du-Vivier**
  - Location de tracteur avec chauffeur (FAA fonctionnement : 867,00 €)
- **Roncherolles-sur-le-Vivier**
  - Location de matériel et taille de haies (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Saint-Martin-de-Boscherville**
  - Location nacelle pour l'installation des illuminations de Noël - Abattage d'arbres (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Epinay-sur-Duclair**
  - Location nacelle pour l'installation des illuminations de Noël - Abattage d'arbres (FAA fonctionnement : 2 250,00 €)
- **Quevillon**
  - Elagage - fauchage - débroussaillage - déneigement (FAA fonctionnement : 630,00 €)
- **Saint-Pierre-de-Manneville**
  - Fauchage - Taille et abattage d'arbres (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Saint-Aubin-Epinay**
  - Entretien des espaces verts (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Duclair**
  - Entretien et réparation de la balayeuse (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Ymare**
  - Dépenses en fonctionnement véhicule communal (FAA fonctionnement : 1 891,72 €)
- **Jumièges**
  - Entretien des bâtiments communaux et des espaces verts (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Saint-Léger-du-Bourg-Denis**
  - Location de camion nacelle – broyeur - élagage (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)



## Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

- **Bardouville**
  - Broyage (FAA fonctionnement : 1 272,00 €)
- **Yville-sur-Seine**
  - Entretien des bâtiments communaux (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
  - Rénovation des huisseries (FACIL : 16 369,45 €)
- **Amfreville-la-Mivoie**
  - Entretien des bâtiments communaux (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Saint-Paër**
  - Location balayeuse - broyage - déneigement voirie (FAA fonctionnement : 2 821,20 €)
- **La Bouille**
  - Location mini-pelle - élagage (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Saint-Jacques-sur-Darnétal**
  - Entretien espaces verts (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Saint-Pierre-de-Varengeville**
  - Opération dépigeonnage de l'église et location nacelle (FAA fonctionnement : 1 904,32 €)
- **La-Neuveville-Chant-d'Oisel**
  - Entretien espaces verts (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **La Londe**
  - Location nacelle (FAA fonctionnement : 2 492,23 €)
- **Gouy**
  - Entretien des espaces verts (FAA fonctionnement : 2 157,87 €)
- **Sahurs**
  - Location nacelle (FAA fonctionnement : 600,00 €)
- **Notteville-sous-le-Val**
  - Entretien espaces verts (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Fontaine-sous-Préaux**
  - Entretien espaces verts (FAA fonctionnement : 941,19 €)
- **Hénouville**
  - Location nacelle pour illuminations de Noël (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Tourville-la-Rivière**
  - Entretien des bâtiments communaux (FAA fonctionnement : 3 000,00 €)
- **Grand-Quevilly**
  - Acquisition de véhicules électriques (FACIL : 26 110,79 €)
- **Mont-Saint-Aignan**
  - Végétalisation de la cour d'école élémentaire Curie (FACIL : 20 000,00 €)
  - Végétalisation Groupe scolaire du Village et de la Maison de l'Enfance (FACIL : 71 877,10 €)
- **Grand-Couronne**
  - Achat d'un camion benne électrique (FACIL : 19 775,00 €)
  - Végétalisation des cimetières (FACIL : 8 022,11 €)
  - Divers travaux et mises aux normes (FACIL : 4 989,43 €)

Perrine BINET

[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

Justine Hunault-Dequatremare

[justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr)

02 32 76 84 24 | 06 60 71 99 61